

Les honorables sénateurs se rappelleront que cette question a été débattue à fond au Sénat mardi soir et qu'il a été en général admis qu'une telle étude serait appropriée. A titre de président du comité, j'ai dit hier que je consulterais les membres du comité directeur et les fonctionnaires compétents du Sénat sur l'opportunité de présenter aujourd'hui une motion.

J'ai donc demandé aux membres du comité directeur, et aux fonctionnaires compétents du Sénat s'il serait souhaitable d'étudier cette question. Avec la permission du Sénat et non obstat l'article 45(1)e) du Règlement, je propose donc, appuyé par l'honorable sénateur Roblin:

Que le comité permanent des transports et des communications soit autorisé à étudier la question du projet de fermeture de certains terminus ou bureaux de messageries du Canadien National et les sujets s'y rattachant, et à faire rapport à ce sujet.

(La motion est adoptée.)

● (1415)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1) g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au lundi 24 novembre 1980, à 8 heures du soir.

Avant de mettre la motion aux voix, honorables sénateurs, comme je l'ai dit hier après-midi, j'espère que les modifications à la loi sur les banques nous parviendront dès lundi. Nous avons déjà reçu le message officiel et nous espérons que le texte imprimé du projet de loi sera prêt à nous être remis dès lundi soir pour la séance de lundi soir. Il est fort possible que ce soit le principal article à l'ordre du jour ce soir-là et nous espérons pouvoir renvoyer le bill au comité et donc lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture lundi soir. Je rappelle que le comité a déjà étudié ce projet de loi à fond.

Le sénateur Walker: Nous l'étudions depuis des années.

Le sénateur Frith: Pendant des années, comme le signale le sénateur Walker, mais nous espérons que le débat sera quand même utile. Puisque l'étude est déjà passablement avancée, il n'y aura sans doute que des questions de détail à mettre au point. Par conséquent, si nous réussissons à faire franchir au bill la deuxième lecture lundi soir, le comité pourra siéger mardi matin. En effet, le président du comité a demandé que le Sénat puisse siéger à 11 heures mardi matin pour terminer le débat de deuxième lecture que nous amorcerons lundi soir. Naturellement, nous ne sommes pas tenus de terminer le débat de deuxième lecture lundi soir, et je me suis entretenu avec l'honorable sénateur Roblin et l'honorable sénateur Macdonald à ce sujet—mais c'est ce que nous souhaitons. De cette manière, le projet pourra être renvoyé au comité qui se réunirait mardi matin et qui pourrait nous retourner le bill mardi

après-midi. Aucun de ces objectifs n'est définitif mais nous espérons bien commencer au tout début de la semaine l'étude de la loi sur les banques, afin de ne pas nous sentir talonnés par la date limite du 30 novembre.

Le sénateur Asselin: De sorte que le Sénat sera une machine à voter comme d'habitude.

Le sénateur Frith: Le sénateur Asselin dit que le Sénat sera une machine à voter comme d'habitude, mais je doute que sa remarque soit appropriée en l'occurrence. Nous avons déjà fait une étude approfondie du sujet du bill C-6 en comité, et les deux partis au Sénat ont eu beaucoup à dire sur la forme et le texte du bill.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, si vous me le permettez, j'ajouterai un mot à ce sujet. J'ai eu l'avantage de consulter mon collègue, le whip de mon parti, ainsi que le leader du gouvernement, et je comprends fort bien le point que soulève le sénateur Asselin, parce qu'il expose notre éternel dilemme. En l'occurrence, la situation n'est peut-être pas aussi grave qu'elle pourrait l'être étant donné que nous avons déjà procédé à une étude préliminaire approfondie, et je suppose qu'il est raisonnable de la part du gouvernement de s'attendre à ce que nous terminions l'étape de la deuxième lecture lundi soir, sous réserve, bien entendu, du nombre de sénateurs qui voudront intervenir dans le débat.

Je comprends la position des sénateurs qui ne sont pas membres du comité, parce que, pour eux, c'est sans doute un sujet relativement nouveau mais on ne peut les priver du droit d'intervenir, et je sais que le leader du gouvernement est d'accord avec moi à ce sujet. Mais je pense qu'il y a de bonnes chances que nous puissions terminer lundi soir, et le cas échéant, nous suivrons l'ordre du jour prévu.

Le sénateur Frith: A propos du point qu'a soulevé le sénateur Asselin, je tiens à souligner que moi aussi j'ai horreur des délais. Je me bornais à faire remarquer que cette fois-ci, au moins, nous avons eu l'occasion d'effectuer une étude préliminaire approfondie de cette mesure.

● (1420)

L'honorable David Walker: Honorables sénateurs, nous étudions ce bill depuis plus de quatre ans. Il nous a déjà été renvoyé au moins trois fois et nous y avons apporté toutes sortes de modifications. Aucun bill n'a été étudié de façon aussi approfondie que celui-ci, et je serai ravi de coopérer pour qu'il soit adopté lundi soir.

L'honorable W. Frederick Rowe: Honorables sénateurs, je tiens à signaler au leader suppléant du gouvernement qu'il faudrait informer les sénateurs le plus tôt possible de tout changement au programme du Sénat. Ordinairement, nous nous ajournons le jeudi après-midi au mardi soir et, plus Noël approche, plus les sénateurs auront de la difficulté à modifier leur emploi du temps. Ainsi, je viens tout juste d'apprendre qu'il sera difficile de changer mes réservations pour lundi.